

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Aumont-Aubrac

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	5
de votants	5

N° 15/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13/05/2019**

OBJET : Décision modificative n°1 budget de l'eau

L'an deux mille dix neuf et le treize mai à 14 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Étaient absents : Nicolas PERRET, Valérie CHAYLA

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget de l'eau de l'exercice 2019 :

Fonctionnement**Dépenses**

Chap 014	
701249	+ 100 €
Chap 022	
022 dépenses imprévues	- 100 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 13/05/2019
Le Maire

